



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

dépendance

Question écrite n° 59293

Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la réforme de la prestation spécifique dépendance (PSD) et de la tarification des établissements. Il souhaiterait connaître l'évolution qu'elle entend donner, afin que cette prestation devienne une véritable prestation autonomie, attribuée sans condition de ressources et financée par la sécurité sociale. S'agissant de la réforme de la tarification, il est nécessaire que celle-ci prenne en compte les moyens humains qualifiés et les moyens matériels répondant aux soins et à l'accompagnement de la personne et qu'elle contribue ainsi à l'amélioration de la qualité de vie en établissement. C'est pourquoi il lui demande quelles mesures peuvent être mises en oeuvre, visant à répondre aux aspirations des responsables d'associations et à celles des représentants des personnes âgées.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Balligand](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59293

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mars 2001, page 1757